

Règlement provisoire de livraison par air

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement provisoire de livraison par air / Ministère des Armées, Etat-Major de l'Armée de Terre, 3e Bureau

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Ministère de la défense 1936-.... - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : [S.I.] : [s.n.], 1965

Description matérielle : 1 vol. (19 p.) : Plans, fig. ; 21 cm

Note(s) : Approuvé le 7 avril 1965 sous le n° 1994/EMAT/3/ARMET et le 30 juin 1965 sous le n° 2731/EMA/ORG Ce règlement annule et remplace la Notice provisoire relative au ravitaillement par air des unités terrestres par le procédé de largage, approuvée le 4 juin 1949 TAP 105

Sujet - Collectivité : France Armée. Aviation légère de l'armée de terre. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Logistique (science militaire)
Règlements -- Opérations aériennes